

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 42 (2000)

Rubrik: Chronique des fouilles archéologiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des fouilles archéologiques 2000

JACQUES MOREL
PIERRE BLANC
CHRISTIAN CHEVALLEY

JEAN-PAUL DAL BIANCO
ARIANE PANTET

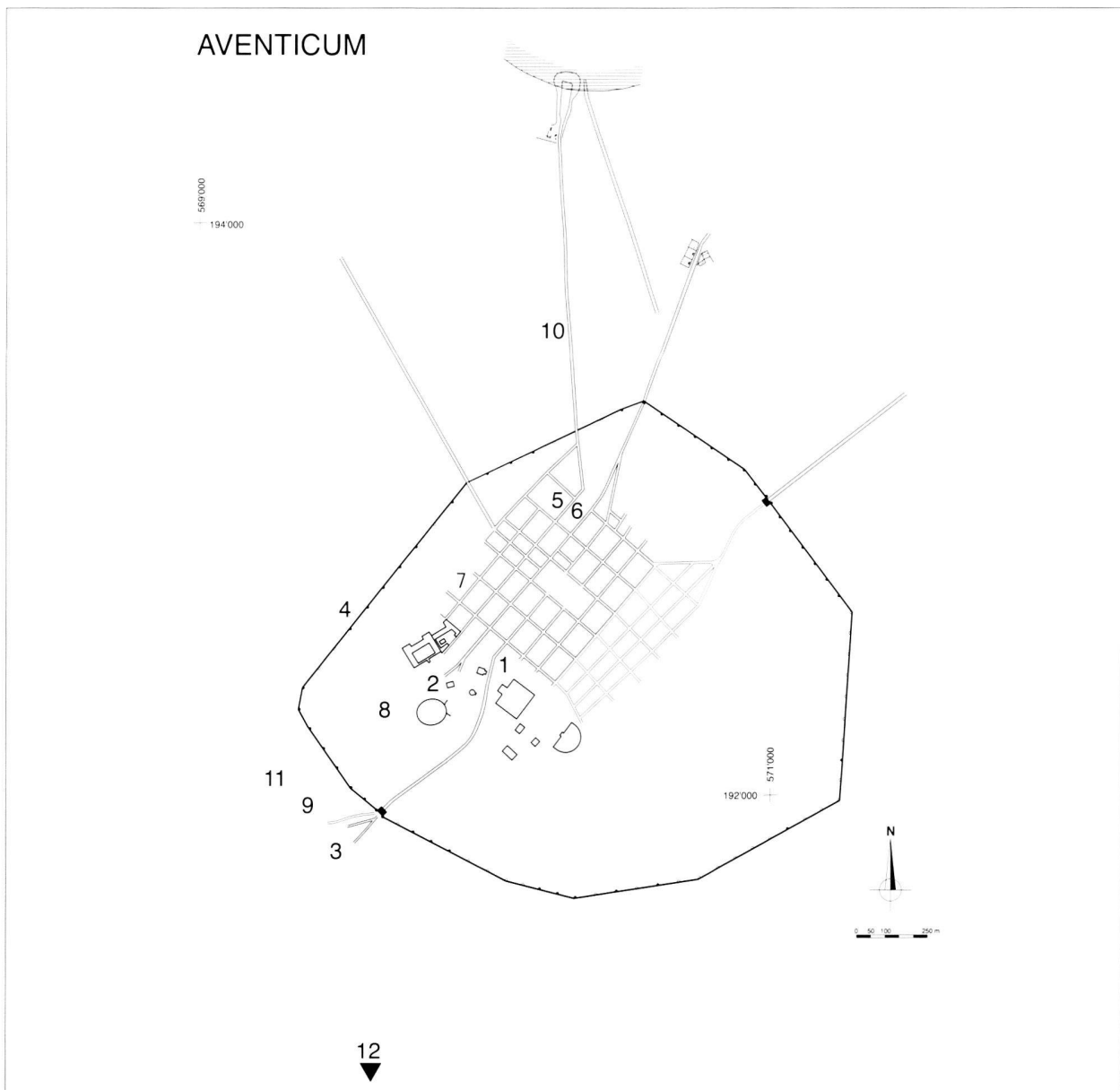


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 2000. 1: Vers le Cigognier. 2: Derrière la Tour - Avenue Jomini I. 3: Sur Fourches. 4: Route de Villars. 5: Aux Conches-Dessous - insula 12 nord. 6: Aux Conches-Dessous - insula 18 est. 7: En Pré-Vert - insula 2. 8: Rue du Jura 8. 9: Route de Lausanne I. 10: Es Mottes- Route du port romain. 11: Sous-Ville, En St-Antoine. 12: Bois de Châtel.

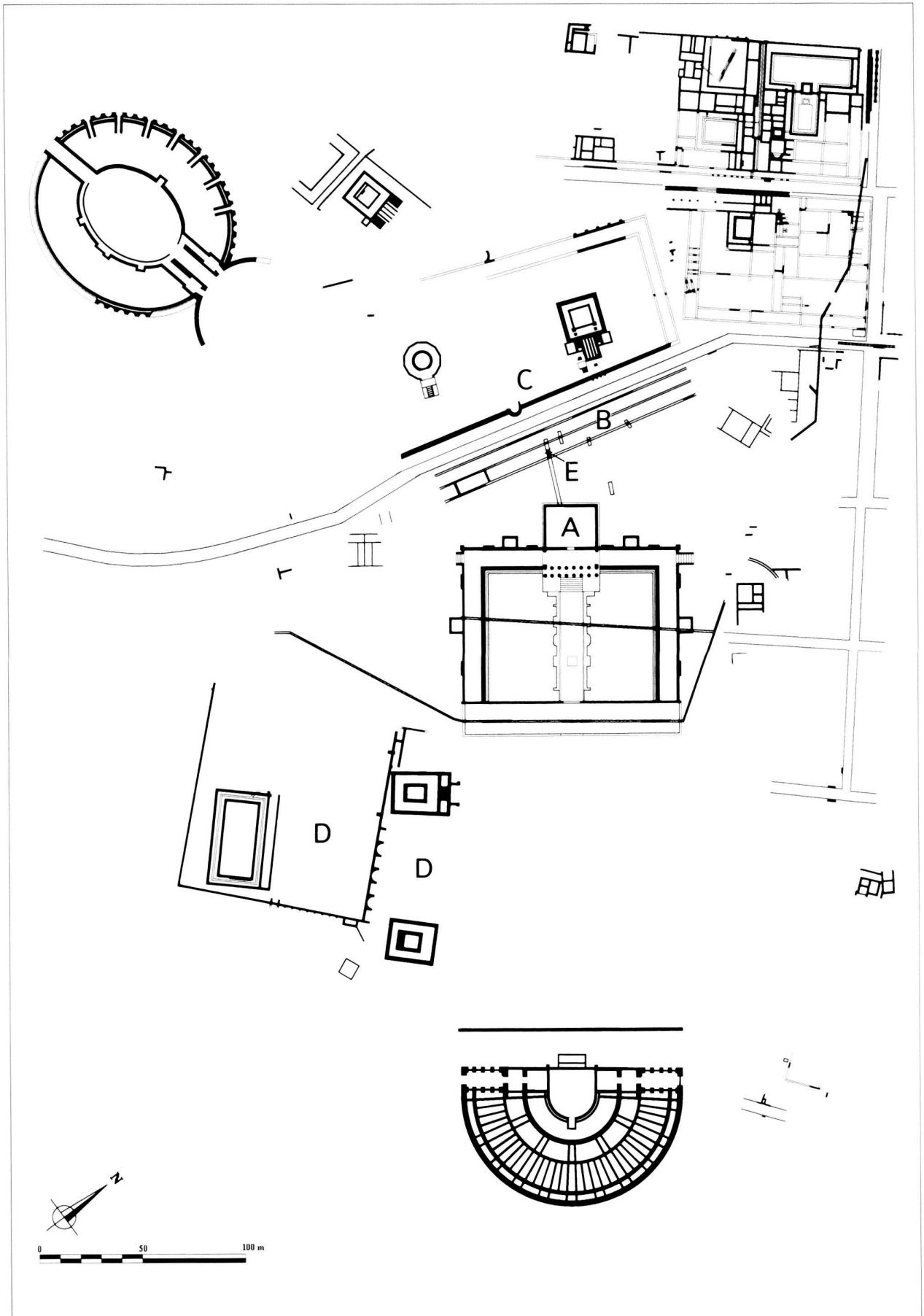


Fig. 2. Extrait du plan archéologique du quartier religieux occidental d'Aventicum. Etat janvier 2001. Les lettres renvoient au texte.

1. AVENCHES / Vers le Cigognier

Temple, habitat, sépulture.

CN 1185, 570 030/192 380. Altitude 451 à 453 m.

Mai-juillet 2000.

Ensembles MRA: AV 00/10988-11055.

Sondages d'évaluation (projet de démolition d'une maison et compléments de mise en valeur du temple du Cigognier). Surface explorée env. 80 m².

Investigations, documentation: C. Chevalley, A. Pantet, J.-P. Dal Bianco.

Références bibliographiques: Ph. BRIDEL, Le sanctuaire du Cigognier (*Aventicum* III, *CAR* n° 42), Lausanne, 1982. *BPA* 34, 1992, p. 44-47. *BPA* 40, 1998, p. 213-218.

La donation d'un particulier à l'Association Pro Aventico de deux parcelles sises dans l'emprise du sanctuaire du Cigognier a motivé l'établissement d'un premier diagnostic archéologique de leur sous-sol sous la forme de tranchées exploratoires ouvertes à l'arrière de la *cella* du monument (fig. 1,1). Malgré un champ d'observation relativement restreint, cette intervention a abouti à l'obtention d'une séquence stratigraphique pertinente tout en livrant de précieuses indications sur l'organisation et l'évolution du secteur concerné.

Les témoignages des premières occupations sont apparus à une profondeur de 2,40 m, au sommet du substrat limoneux: ils se caractérisent, dans la partie nord, par la portion d'un fossé dont le remplissage a livré un rare mobilier susceptible de remonter à la période augustéenne. Le secteur sud a, quant à lui, révélé les restes d'une construction en architecture mixte - pierre, bois et terre. Celle-ci pourrait être contemporaine des vestiges des habitations du I^{er} s. de notre ère mises en évidence sous le temple.

Ces aménagements ont vraisemblablement été démantelés lors de la mise en chantier de l'édifice religieux. Les travaux d'assainissement préalables sont ici marqués par l'implantation d'une canalisation qui va ceindre le podium de la future *cella* (fig. 2, A). Ces travaux ont dès le début nécessité la création d'un chemin de desserte de ce grand chantier. L'hypothèse d'une route longeant la façade arrière du monument semble en revanche devoir être écartée. Les aires de travail associées à cette première phase de chantier ont livré deux monnaies qui fournissent un *terminus post quem* de l'époque flavienne pour les travaux préparatoires à l'édification du temple.

La phase de chantier suivante a vu la mise en place de remblais de nivellement essentiellement constitués des matériaux limoneux issus de la creuse des tranchées d'implantation des fondations du monument. Le début de la construction de ce dernier est également attesté par les horizons de déchets de taille intercalaires présents à l'intérieur de ces remblais.

Les sondages d'évaluation ont également révélé les portions de fondations épaisses (0,90-1,10 m) qui appartiennent à un bâtiment longitudinal placé une vingtaine de mètres à l'arrière de la *cella* du temple et apparemment contemporain de ce dernier (fig. 2, B et fig. 3). L'intégration de ces nouveaux éléments aux données anciennes autorise la restitution d'un agencement à galerie double (portiques?) se développant sur plus d'une centaine de mètres, vis-à-vis de l'enceinte monumentale de la zone-sanctuaire

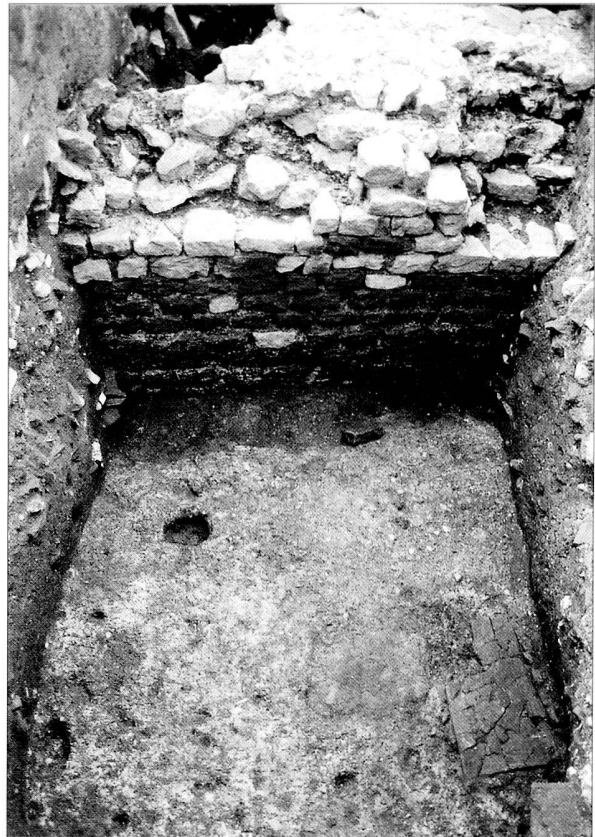


Fig. 3. Avenches/Vers le Cigognier. Vestiges de foyers domestiques d'époque tardive (?) installés au pied du bâtiment-galerie nord B (à l'arrière-plan). Vue depuis le sud.

des temples rond et de la Grange-des-Dimes (fig. 2, C). Séparé de cette dernière par l'axe routier principal arrivant de la Porte de l'Ouest, ce dispositif particulier possède une largeur hors tout de quelque 14 m. Il pourrait marquer la limite nord du quartier religieux de la plaine qui, outre l'ensemble monumental que forment le sanctuaire du Cigognier et le théâtre, comprend également les édifices religieux mis au jour en 1998, dans la région du *Lavoëx* (fig. 2, D).

Les traces d'une occupation romaine tardive, dont la datation reste à préciser, ont été localement observées sous la forme de foyers domestiques (?) aménagés dans un local semi-enterré au pied du bâtiment-galerie longitudinal nord (fig. 3).



Fig. 4. Avenches/Vers le Cigognier. Les restes de l'inhumation mise au jour à l'intérieur du bâtiment (Haut Moyen Age – Moyen Age?). Vue depuis le sud.

C'est à l'intérieur de ce dernier qu'ont également été exhumés les restes d'une sépulture (fig. 2, E et fig. 4), laquelle pourrait signaler, soit l'extension de la zone funéraire moyenâgeuse de la Grange-des-Dimes, soit l'existence d'une seconde nécropole bien distincte.

Parmi les nombreux vestiges architecturaux, dont de nombreux éléments de placage de marbres importés, récoltés dans les niveaux de démolition au voisinage du temple, figure le fragment d'une inscription sur plaque interprétée comme une dédicace en l'honneur de l'un des empereurs de la dynastie des Sévères (fig. 5).

Ces résultats sont d'ores et déjà prometteurs pour la suite des investigations, après la démolition de la maison actuelle qui chevauche le podium de l'édifice.

J. Morel – C. Chevalley
MHAVD-FPA

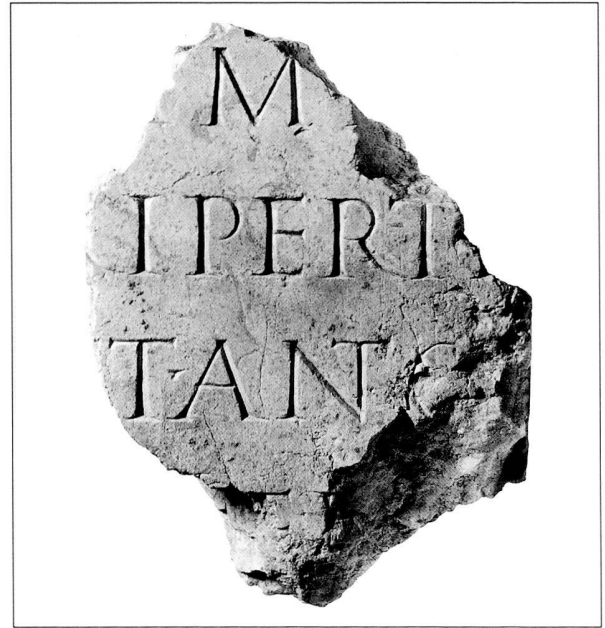


Fig. 5. Avenches/Vers le Cigognier. Fragment de bord d'une plaque avec restes de 4 lignes d'une inscription d'époque sévérienne :

[---] IM P (? pied d'une haste)[er(atoris)]/ [---][[(L(ucii) Septimi(i) Seve]RI PERTI(nacis)]/[---]E(?)T=ANTO (nini)]/[---]EL(ou I ou R?) [---]

Lecture Stefan Oelschig, Osnabrück, et Regula Frei-Stolba, Lausanne. Fragment du bord droit d'une plaque. Hauteur des lettres de la première, deuxième et troisième ligne: 3,25 cm. Interligne entre la première et la deuxième ligne: 2 cm; entre la deuxième et la troisième ligne: 1,8 cm; entre la troisième et la quatrième ligne: 2 cm. Marbre. Hauteur du fragment 16,5 cm; épaisseur max. 5,3 cm (l'épaisseur originale n'est pas conservée). Inv. 2000/10990-2. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

2. AVENCHES / Derrière la Tour, Avenue Jomini 1

Enclos sacré, temple gallo-romain?
CN 1185, 569 870/192 380. Altitude 465,50 m.
Juillet 2000.
Ensemble MRA: AV 00/11076-11078.
Fouille programmée et sondages complémentaires (pose d'un garage préfabriqué). Surface fouillée env. 20 m².
Investigations, documentation: P. Blanc, C. Chevalley, A. Pantet.
Références bibliographiques: *BPA* 38, 1996, p. 92-94.

Une intervention de faible emprise, motivée par le projet d'installation d'un garage préfabriqué dans la région archéologique de *Derrière la Tour* (fig. 1,2), a confirmé l'extension ouest d'un deuxième enclos à l'arrière du péribole du temple gallo-romain mis au jour en 1996 dans ce secteur du quartier religieux occidental de la ville antique (fig. 6,1).

Fortement arasés ou entièrement récupérés, les quelques vestiges observés permettent néanmoins de restituer le tracé d'un mur venant doubler intérieurement, à une distance de 4 m à 4,50 m, les fermetures nord, est et sud reconnues de cet enclos. Ces nouveaux éléments militent en faveur de l'existence d'un bâtiment ou d'une galerie (fig. 6,2) qui doit

ceinturer l'aire sacrée, large de près de 25 m, d'un temple supposé plus en amont, à la hauteur de l'amphithéâtre.

Les niveaux de circulation en relation avec ces aménagements ne sont pas conservés. En outre, aucune trace de vestiges antérieurs n'a été décelée.

Ces précieux compléments serviront notamment de base à une campagne de mesures géoélectriques prévue en 2001 et qui permettra d'orienter des recherches plus poussées sur ce monument religieux présumé.

P. Blanc – J. Morel
FPA-MHAVD

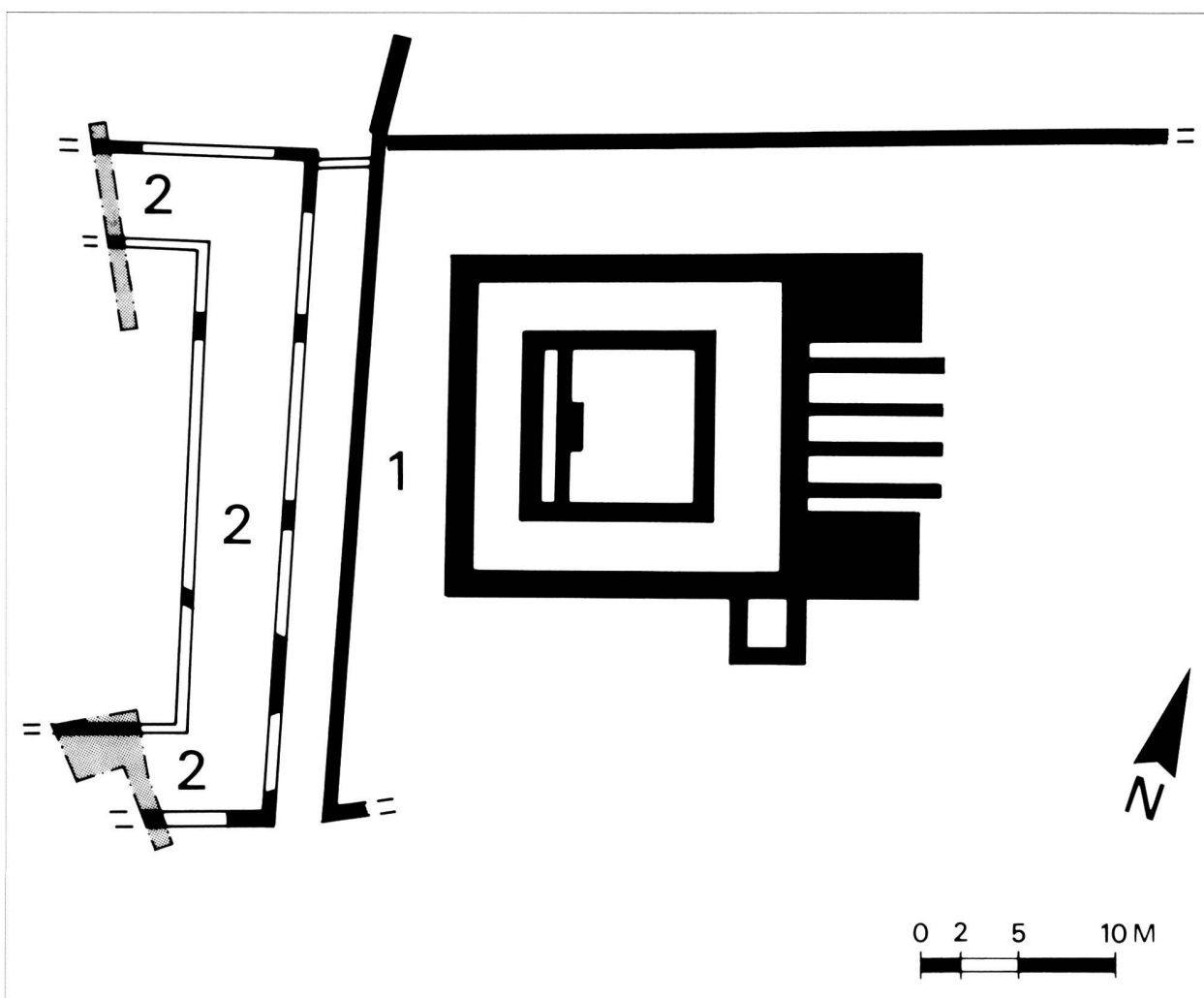


Fig. 6. Avenches/Derrière la Tour, avenue Jomini 1. Report sur le plan schématique du temple de Derrière la Tour des vestiges du deuxième enclos amont. En grisé, l'emprise de la fouille et du sondage 2000. Les chiffres renvoient au texte.

3. AVENCHES / Sur Fourches

Nécropole de la Porte de l'Ouest, voirie.

CN 1185, 569 445/191 875. Altitude 450,50 m.

28 août-31 octobre 2000.

Ensembles MRA: AV 00/11101 ss.

Fouille de sauvetage programmée (pose de canalisations liée à l'équipement de parcelles). Surface explorée env. 840 m².

Investigations, documentation: C. Chevalley, A. Pantet, P. Blanc, J.-P. Dal Bianco (FPA); A. Mazur, M. Turchetti, E. Dietrich, F. Eschbach (Archéodunum SA).

Références bibliographiques: A. de Mandrot, Notice sur Avenches, Lausanne, 1882; *BPA* 1, 1887, p. 18-27; *BPA* 2, 1888, p. 57-61; *BPA* 3, 1890, p. 38-40; *ASSPA* 50, 1963, p. 74-75; *BPA* 31, 1989, p. 109-137. *BPA* 38, 1996, p. 103-105.

Le début des travaux liés à la réalisation d'un vaste complexe immobilier s'étendant sur plus d'une dizaine d'hectares dans la zone extra muros sise au sud-ouest de la ville antique a touché les portions du réseau routier antique et de la nécropole de la Porte de l'Ouest (fig. 1,3). Celle-ci s'étend sur plus de 350 m en bordure de l'axe routier romain principal reliant Moudon à Avenches, dans une zone fortement humide comprise entre le pied du coteau s'étirant vers le sud et le ruisseau du Ruz, entièrement canalisé aujourd'hui. Connue depuis la fin du XIX^e s. par de

nombreuses fouilles ayant notamment mis au jour une sépulture chrétienne du IV^e s., elle est actuellement considérée comme l'un des plus importants secteurs funéraires d'*Aventicum*.

La première grande tranchée ouverte au début de l'automne 2000 pour la pose de conduites a recoupé transversalement cette nécropole sur un tronçon de 40 m (fig. 7,1). L'exploration exhaustive du substrat archéologique, d'une épaisseur moyenne de 1,20 m, a permis la documentation et le prélèvement d'une cinquantaine de sépultures. Celles-

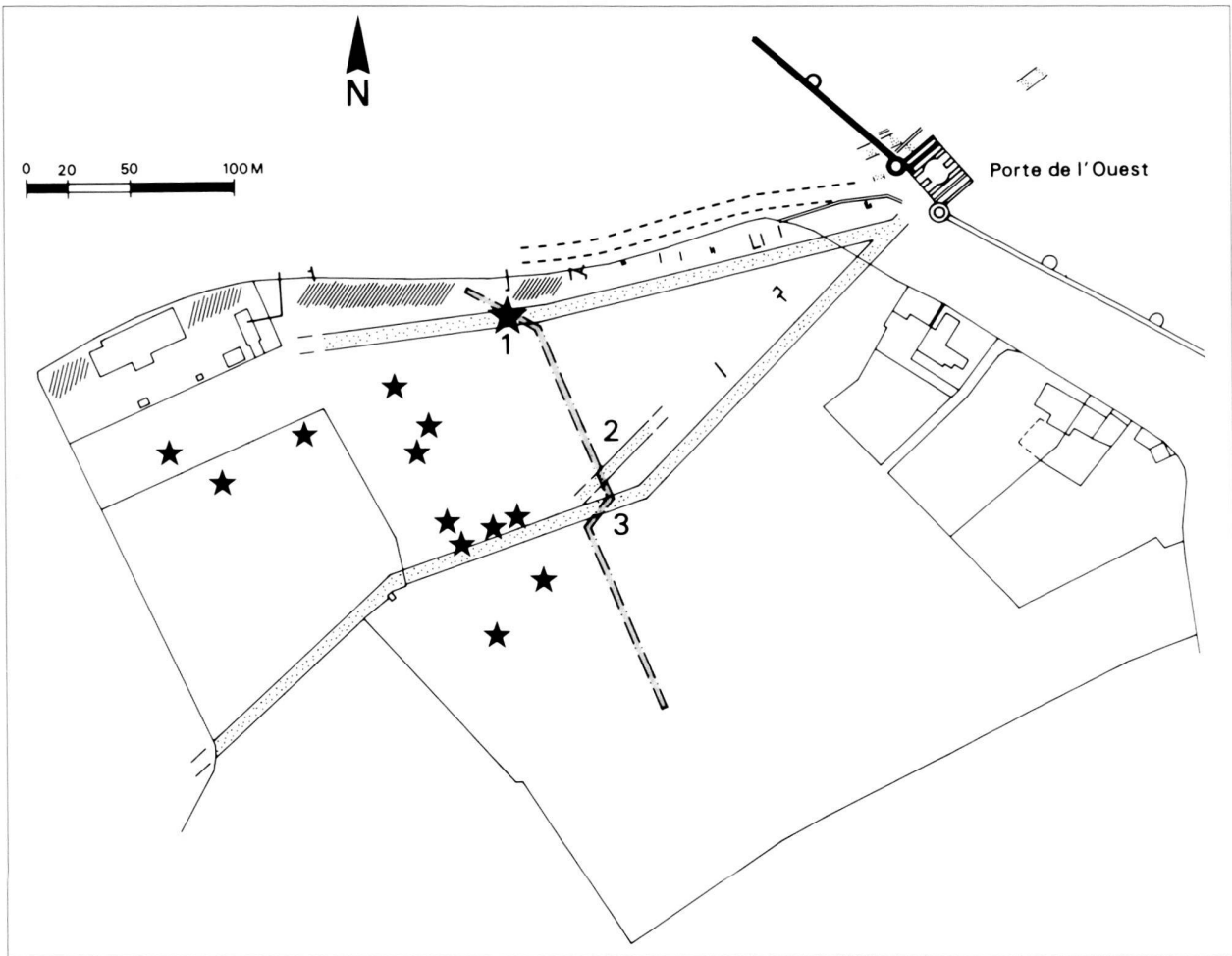


Fig. 7. Avenches/Sur Fourches. En grisé, situation de la tranchée ouverte en 2000, et report des axes routiers antiques et médiévaux. En hachuré, la nécropole de la Porte de l'Ouest. Les étoiles symbolisent les sépultures mises au jour en 1996. Les chiffres renvoient au texte.

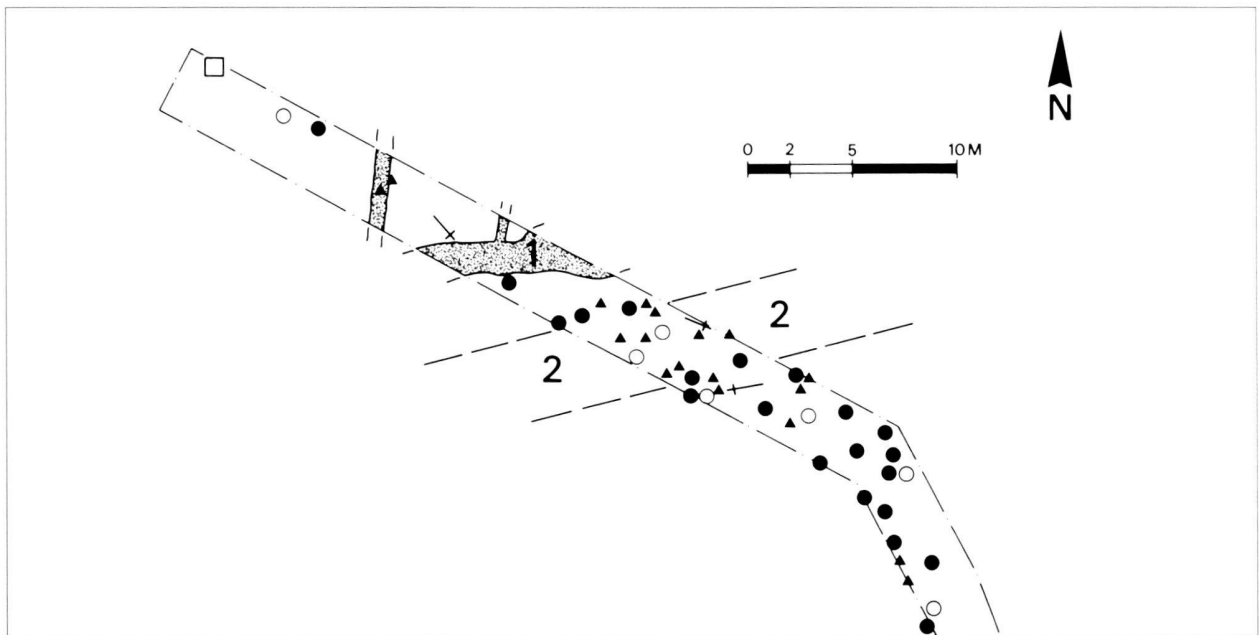


Fig. 8. Avenches/Sur Fourches. Plan schématique du tronçon exploré de la nécropole de la Porte de l'Ouest. 1: fossé. 2: voie antique postérieure aux sépultures. †: inhumations d'adultes. ●: incinérations. ○: offrandes. ▲: inhumations de nourrissons. □: squelette d'équidé.

ci se répartissent plus ou moins équitablement entre inhumations et incinérations, sans zones distinctes (fig. 8). Les tombes les moins profondes sont apparues à environ 0,80 m sous le couvert végétal.

Le tronçon fouillé a également révélé une offrande animale sous la forme d'un squelette d'équidé (fig. 8), ainsi qu'un grand fossé renfermant de nombreux ossements animaux (fig. 8,1). Les premiers indices chronologiques placent ces sépultures entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et la première moitié du II^e siècle.

Hormis les deux urnes en céramique mises au jour, les autres tombes à incinération se présentent sous la forme de fosses circulaires à forte concentration d'ossements calcinés -accompagnés parfois d'offrandes-, de traces de coffrets en bois et de petites fosses annexes à remplissage cendreux (fig. 9).



Fig. 9. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la Porte de l'Ouest. Tombe à incinération à concentration d'ossements riche en offrandes primaires.



Fig. 10. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la Porte de l'Ouest. Tombe à inhumation d'adulte dans un cercueil de bois cloué (entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et le II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-ouest.

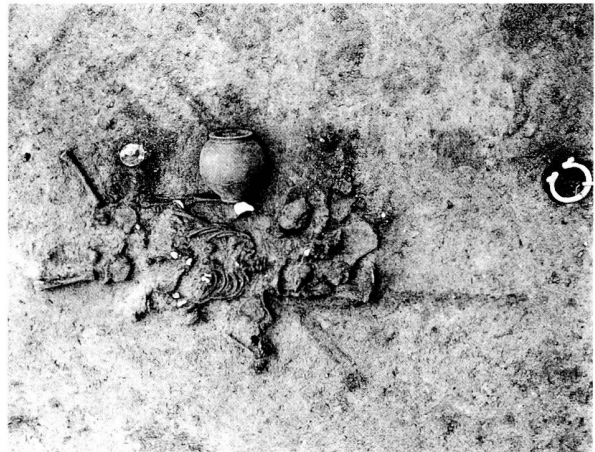


Fig. 11. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la Porte de l'Ouest. Inhumation périnatale avec offrandes - gobelet en terre cuite et monnaie - (entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et le II^e s. ap. J.-C.).

Aucune orientation précise ne se dégage des rares inhumations d'adultes, ensevelis en pleine terre ou dans des cercueils (fig. 10).

La particularité majeure de cette intervention de sauvetage est la mise en évidence d'une vingtaine de tombes d'enfants en bas âge regroupées dans la partie centrale de la zone explorée (fig. 8). Ces inhumations périnatales se caractérisent par l'absence de mobilier, exception faite pour deux d'entre elles qui étaient accompagnées de monnaies et une d'un gobelet en terre sigillée (fig. 11).

On signale également l'extension ouest d'une voie repérée en 1996 qui scelle les sépultures mises au jour en 2000 et qui est de toute évidence postérieure à cette nécropole, ou du moins à une partie de celle-ci (fig. 8,2).

Une route contemporaine de la zone funéraire a en revanche été localisée quelque 70 m plus au sud, mais les observations faites à l'intérieur de cette première tranchée supposent que la nécropole ne s'est pas développée jusqu'à ses abords (fig. 7,2).

Enfin, le relevé du segment d'une troisième chaussée sise plus en amont confirme le passage d'une route post-romaine, voire médiévale, qui longe l'une des terrasses supérieures du coteau (fig. 7,3).

Ce premier et précieux échantillonnage funéraire devrait être complété par les données récoltées lors de la suite des investigations sur le tracé des autres canalisations recoupant cette nécropole.

J. Morel – C. Chevalley.
MHA VD-FPA

4. AVENCHES / Route de Villars

Sépulture à incinération isolée, murs, enceinte romaine.
 CN 1185, 569 550/192 600. Altitude 437 m.
 31 août 2000.
 Ensembles MRA: AV 00/11063.
 Surveillance des travaux de remplacement d'une canalisation. Emprise des travaux env. 25 m².
 Investigations, documentation: C. Chevalley, A. Pantet.
 Références bibliographiques: *BPA* 38, 1996, p. 102. *BPA* 41, 1999, p. 232.

Le remplacement d'une canalisation le long de la Route de Villars, dans une région *extra muros* proche du terrain de football (fig. 1,4), a permis de préciser le calage topographique de deux murs entièrement récupérés et de deux fossés de drainage (fig. 12,1). Ces structures avaient fait l'objet d'une documentation préalable en 1999, lors de la pose de collecteurs à proximité du tronçon concerné où avait également été détecté un second drain plus au sud (fig. 12,2). Ces vestiges sont plus ou moins parallèles au segment d'enceinte compris entre les tours 22 et 23 dont ils sont éloignés d'une vingtaine de mètres (fig. 12,3). Constatés uniquement sous la forme de fossés de récupération renfermant des matériaux de calcaire hauterivien, de grès et de *tegulae*, ces structures ne peuvent être certifiées comme appartenant à la période romaine. D'autre part, aucune

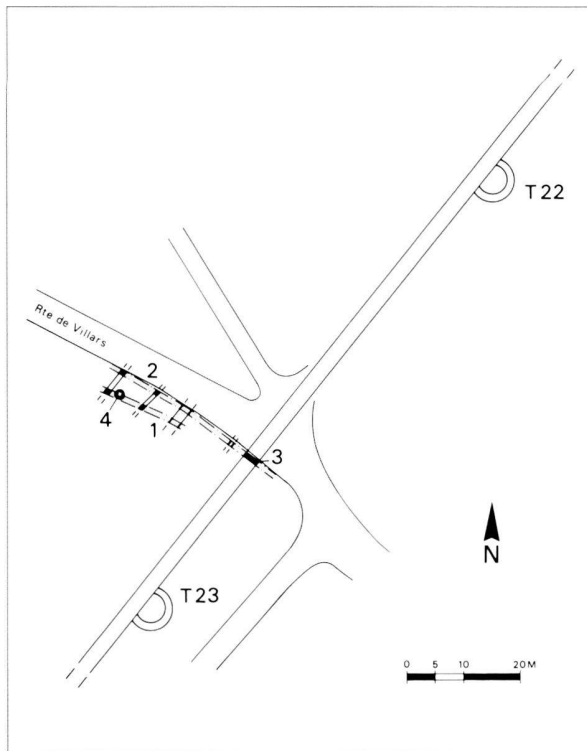


Fig. 12. Avenches/Route de Villars. Extrait du plan archéologique schématique. En grisé, les sondages 1999 et 2000. Les chiffres renvoient au texte.

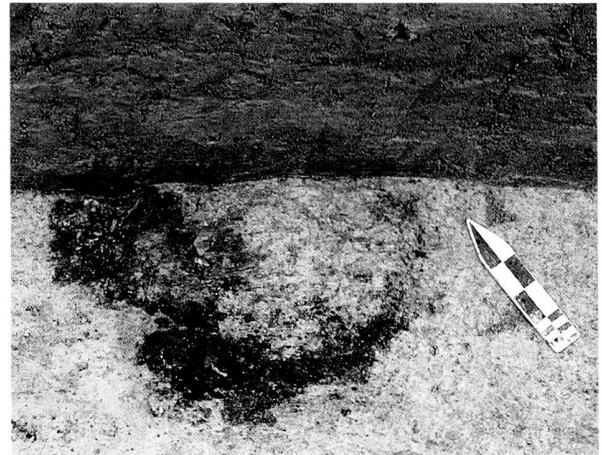


Fig. 13. Avenches/Route de Villars. Apparition de la tombe à incinération romaine isolée (?).

couche archéologique en relation avec ces vestiges n'a été mise en évidence.

Ouverte sur une longueur de plus de 30 m pour une largeur de 0,80 m, cette tranchée a atteint une profondeur maximale de 1,25 m par rapport au couvert végétal actuel. C'est à cette altitude qu'est apparue, entre les deux murs, mais sans aucune connexion avec ces derniers, une fosse très charbonneuse de forme circulaire (fig. 12,4). D'une épaisseur moyenne de 20 cm, elle renferme de nombreux fragments d'ossements calcinés très probablement humains, une dizaine de clous, ainsi que quelques tessons de céramique commune à pâte claire (fig. 13). Si le tamisage de ces sédiments a confirmé l'hypothèse de la tombe à incinération, l'absence de mobilier datant interdit toute précision chronologique.

De plus, l'exiguïté de la tranchée ne permet pas de savoir si l'on a affaire à une sépulture isolée ou si cette dernière est en relation avec une nouvelle nécropole qui se serait développée en bordure d'un axe routier antique qu'il reste à localiser. De même, nous ignorons si les murs mis au jour font partie de ce secteur funéraire présumé ou s'ils signalent l'existence d'un faubourg antique ou médiéval.

A. Pantet – J. Morel
 FPA-MHAVD

5. AVENCHES / Aux Conches-Dessous - insula 12 nord

Habitat.

CN 1185, 570 260/193 040. Altitude 439 m.

19 mai 2000.

Ensembles MRA: AV 00/11065-11067.

Sondages de contrôle (extension et aménagement du dépôt archéologique ex-Madel). Surface explorée env. 20 m².

Investigations, documentation: C. Chevalley, J. P. Dal Bianco, A. Pantet, J. Morel.

Références bibliographiques: J. Morel, Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, *ASSPA* 70, 1987, p. 185-188. *BPA* 39, 1997, p. 204.

Le projet d'agrandissement du dépôt archéologique extérieur de la Fondation Pro Aventico, dans la zone archéologique de la *domus* est de l'insula 12 fouillée en 1985-1986, a été l'occasion de procéder à trois sondages de contrôle préliminaires de faible emprise (fig. 1,5). Ces derniers avaient pour but d'obtenir des compléments d'information sur le plan et l'extension nord de la demeure de l'époque flavienne (fig. 14,1) qui présentait de nombreuses lacunes, notamment en ce qui concerne la répartition des espaces ouverts et fermés.

Cette intervention a permis de confirmer l'existence d'un portique doublant la façade nord du corps principal établi à l'angle sud-ouest du quartier (fig. 14,2) et s'ouvrant sur une grande cour (fig. 14,3). En revanche, la présence supposée d'une branche d'un second portique fermant à l'ouest cette cour ou jardin n'a pu être confirmée. Les deux sondages ouverts dans ce secteur y ont en effet révélé une série de murs qui, bien que de même axe nord-sud, ne sont pas alignés entre eux (fig. 14,4-5). Ils témoignent tout au plus de l'extension de corps d'habitation dans ce secteur, sans qu'il soit actuellement possible d'en préciser l'organisation et la limite entre cour et bâtiments.

La séquence stratigraphique obtenue a néanmoins révélé localement les vestiges de l'habitat claudien en architecture mixte – terre, pierre et bois – qui s'est également développé dans la partie nord du quartier. Ces quelques compléments d'information pourront peut-être amener des indications

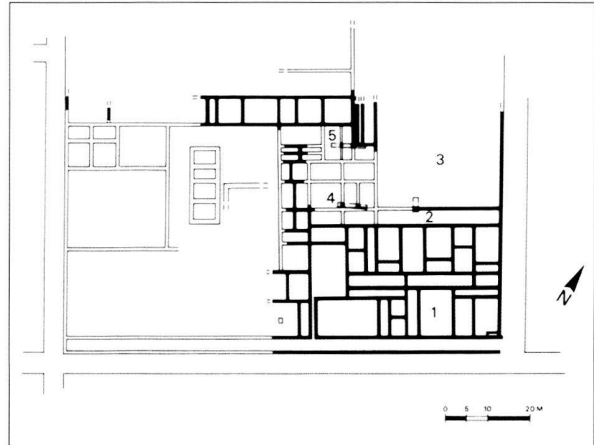


Fig. 14. Avenches/Aux Conches-Dessous. Extrait du plan archéologique schématique de l'insula 12. Époque flavienne. En grisé, les sondages de vérification de 2000. Les chiffres renvoient au texte.

supplémentaires lors de leur confrontation avec les données des fouilles anciennes, dans le cadre de l'étude prévoyant la publication des résultats des fouilles de 1985-1986.

J. Morel
MHA VD-FPA

6. AVENCHES / Aux Conches-Dessous - insula 18 est

Habitat, thermes.

CN 1185, 570 030/193 000. Altitude 441,50 m.

Novembre-décembre 2000.

Ensembles MRA: AV 00/11069-11075.

Fouille de sauvetage programmée et sondages de contrôle (pose de chambres pour une installation de lavage). Surface explorée env. 55 m².

Investigations, documentation: A. Pantet.

Références bibliographiques: J. Morel, Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, *ASSPA* 70, 1987, p. 185-188. *BPA* 39, 1997, p. 204.

La création d'une place de lavage pour véhicules agricoles, dans la partie orientale de l'insula 18, a motivé une intervention archéologique préliminaire, suivie de l'ouverture de deux sondages de vérification complémentaires (fig. 1,6).

Quartier limitrophe aux dimensions hors normes, celui-ci peut actuellement se subdiviser en trois zones distinctes:

la partie occidentale, fouillée en grande partie dans les années 1960, semble avoir abrité un secteur thermal comportant notamment un énigmatique bâtiment à absides (fig. 15,1). A ce dernier se trouve accolée une grande cour à péristyle (environ 650 m²) qui occupe l'espace médian (fig. 15,2). Celle-ci a été reconnue comme telle lors des investigations de 1986 qui ont également mis au jour une

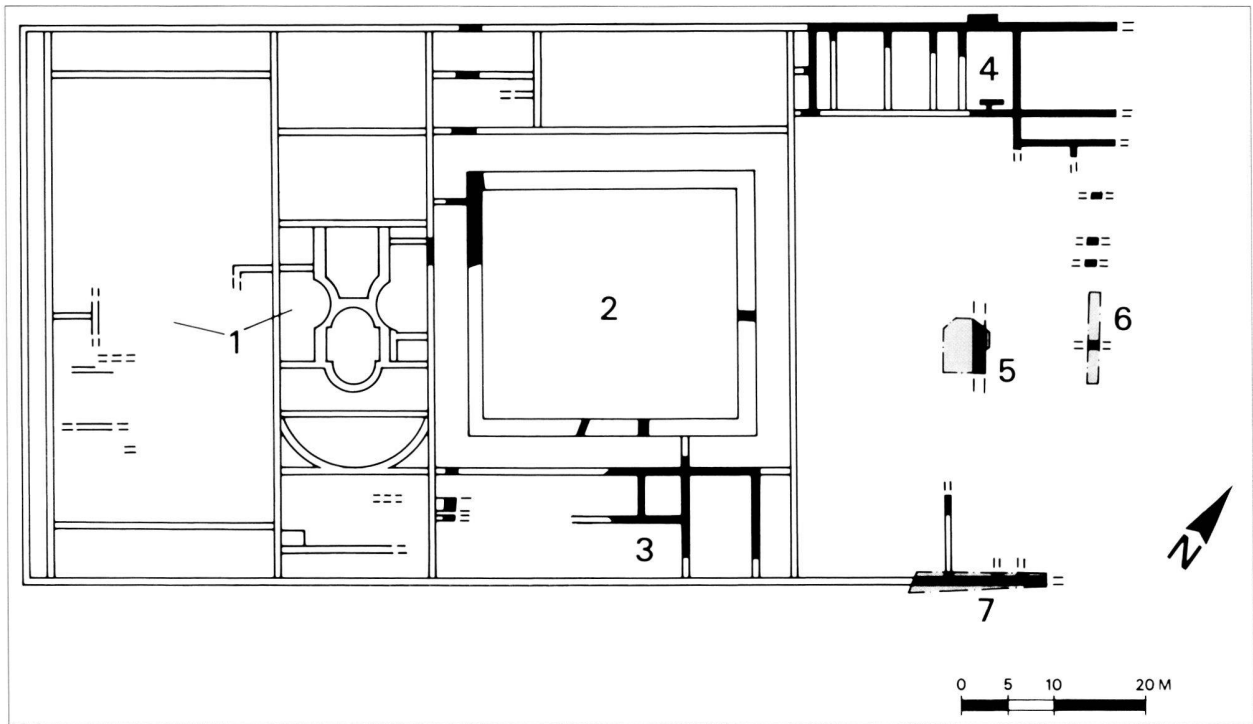


Fig. 15. Avenches/Aux Conches-Dessous. Extrait du plan archéologique schématique de l'insula 18. Époque flavienne. En gris, les sondages de vérification de 2000. Les chiffres renvoient au texte.

série de pièces aménagées en bordure sud et nord-est du quartier (fig. 15,3-4). Quant à la portion orientale, les récentes investigations apportent la confirmation de l'extension de la surface bâtie dans ce secteur.

L'habitat se développe peut-être ici autour d'une seconde cour. En effet, en limite de l'emprise de la fosse projetée et à une profondeur d'environ -2 m est apparue une imposante maçonnerie d'axe nord-sud dont les fondations, larges de 1,30 m, sont susceptibles de constituer le soubassement d'un mur de stylobate d'un portique et de son caniveau (fig. 15,5). Celui-ci devait alors s'ouvrir vers l'ouest, un premier sondage de contrôle ayant révélé la présence de pièces d'habitat côté est (fig. 15,6). Celles-ci sont attestées par des sols de *terrazzo* en bon état de conservation au sommet desquels subsistaient les vestiges de la démolition par incendie de leurs parois en architecture mixte – fondations maçonnées et élévation en terre – et de leurs enduits peints.

Ouverte plus au sud, la seconde tranchée de vérification a permis de suivre, sur près d'une quinzaine de mètres, le mur de façade méridional de l'insula (fig. 15,7). Celui-ci y délimite un groupe de pièces dont seule la frange sud a pu être jusqu'à présent dégagée sur une largeur moyenne de 0,40 m. Deux des quatre locaux reconnus sont chauffés par hypocaustes : celui qui se situe le plus à l'ouest a sa *suspensura* conservée ainsi que les *tubuli* équipant le mur mitoyen. Le troisième local est un bassin large de 2,15 m, dont le sol est constitué d'un dallage en terre cuite (fig. 16). Ses parois, conservées sur 0,45 m de hauteur, sont doublées par une gaine de carreaux, également de terre cuite, et revêtue d'un enduit d'étanchéité en béton de tuileau lissé. Sa vidange s'effectuait à travers un tuyau de 6 cm de diamètre qui a laissé son empreinte dans le mur de façade. À l'image du



Fig. 16. Avenches/Aux Conches-Dessous. Vestiges du bassin accolé au mur de façade méridional de l'insula 18. Au premier plan, la cavité ménagée dans le mur pour le passage du tuyau de vidange de ses eaux usées (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.).

bassin, le local adjacent à l'est comporte des traces de réfection. Il pourrait également s'agir d'une seconde pièce d'eau, si l'on prend en considération les joints d'étanchéité qui lient son sol en béton de tuileau à ses parois. Le champ d'observation est encore trop restreint pour pouvoir affirmer être en présence d'une installation de bains accolée à la façade du quartier. Encore plus aléatoire est le rapprochement qui pourrait être fait entre cet hypothétique *balneum* et le complexe thermal de l'insula 18 ouest, distant de plus d'une soixantaine de mètres. Seules des recherches élargies pourraient apporter des précisions à ce sujet.

A. Pantet – C. Chevalley – J. Morel
FPA-MHAVD

7. AVENCHES / En Pré-Vert – insula 2

Habitat.

CN 1185, 569 900/192 690. Altitude 440,80 m.

Juin 2000.

Ensembles MRA : AV 00/11064.

Fouille de sauvetage en tranchée (rupture d'une canalisation). Emprise de la fouille env. 20 m².

Investigations, documentation : C. Chevalley, A. Pantet, P. Blanc, J.-P. Dal Bianco.

Références bibliographiques : *BPA* 40, 1998, p. 223.

La réfection d'une canalisation a entraîné l'ouverture, sur 25 m de long, d'une étroite tranchée (0,80 m), perpendiculaire à l'actuelle Route du Moulin (fig. 1,7). Les quelques vestiges maçonnés qui sont apparus se rattachent selon toute vraisemblance à une demeure à péristyle située à l'angle sud-ouest de l'insula 2 (fig. 17). Résultant des fouilles de 1862, 1865 et 1902, le plan archéologique de ce secteur nous montre en effet une habitation qui semble s'organiser autour d'une grande cour carrée d'environ 17 m de côté (fig. 17,1).

C'est à une série de pièces attenantes à la fois à cette cour et à la façade ouest du quartier qu'appartiennent les murs et les sols de *terrazzo* mis au jour (fig. 17,2). Leur découverte a ainsi permis de préciser le calage topographique des vestiges de ce secteur. En partie seulement, puisque les traces du stylobate du portique de la cour, pourtant attendues sur le tracé de cette tranchée, n'ont pu être observées. La raison peut en être la faible profondeur de l'excavation ou encore une situation approximative des fouilles anciennes.

Le matériel récolté au cours de cette intervention se limite à plusieurs fragments de fresques polychromes qui devaient orner ces pièces.

L'emprise globale de cette demeure est méconnue et nous ignorons si celle-ci a intégré ou non le bâtiment de plan quadrangulaire dégagé en 1998, une quarantaine de mètres plus au nord (fig. 17,3). D'autre part, il faut rappeler que, de ce côté-ci, les limites de ce quartier limitrophe restent

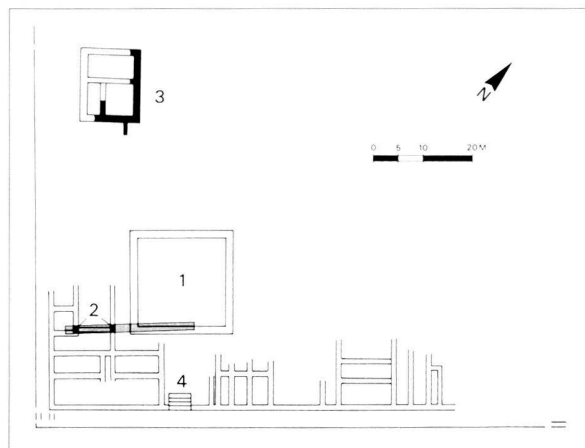


Fig. 17. Avenches/En Pré-Vert. Extrait du plan schématique de l'insula 2. En grisé, la tranchée ouverte en 2000. Les chiffres renvoient au texte.

floues. Seule certitude pour l'instant, cette *domus* possédait une entrée principale donnant sur la voie décumane sud, où est mentionné un local doté d'un escalier d'accès placé dans l'axe présumé du péristyle (fig. 17,4).

C. Chevalley – J. Morel
FPA-MHAVD

8. AVENCHES / Rue du Jura 8

Construction du XVIII^e ou du XIX^e siècle.

CN 1185, 569 571/192 232. Altitude 475,50 m.

Août 2000.

Ensemble MRA : AV 00/11060.

Surveillance des travaux (création de places de parc). Emprise de la fouille env. 60 m².

Investigations, documentation : A. Pantet, P. Blanc.

A l'occasion de la création de quatre places de stationnement au n° 8 de la Rue du Jura (fig. 1,8), les soubassements maçonnés d'une construction datant du XVIII^e ou du XIX^e siècle ont été dégagés en bordure de rue à l'emplacement d'un jardinet de 60 m² environ. Liée au mur de limite ouest de la parcelle, cette annexe à la maison voisine comprenait un local excavé de 9 m² environ dont le sol de terre battue est apparu à une profondeur de 1,50 m par rapport

au niveau de la cour actuelle. Le mobilier échantillonné (débris de verre, céramiques) suggère une démolition survenue entre le XIX^e et le début du XX^e siècle. Aucune structure ou niveau d'occupation plus ancien (romain ou médiéval) n'a été observé.

P. Blanc
FPA

9. AVENCHES / *Route de Lausanne 1*

Zone funéraire?

CN 1185, 570 325/192 275. Altitude 457,50 m.

Printemps et octobre 2000.

Surveillance de travaux d'équipement (poses de canalisations et d'une citerne). Emprise des travaux env. 100 m².

Investigations, documentation: A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 31, 1989, p. 109-137. *BPA* 41, 1999, p. 231.

Réalisées lors d'une deuxième étape des travaux de rénovation d'une maison de maître, plusieurs tranchées destinées à la pose de canalisations et d'une citerne à gaz ont fait l'objet d'une surveillance archéologique (fig. 1,9). Celle-ci a été motivée par les découvertes éparées (squelette d'équidé, aire empierrée, restes de maçonneries) faites en 1999 dans ce secteur situé à une centaine de mètres de la nécropole de la Porte de l'Ouest. L'intervention de 2000 n'a malheureusement révélé aucun vestige supplémentaire susceptible de préciser la nature de l'occupation antique et le

plan de la construction maçonnée voisine repérée précédemment, ceci en dépit de la profondeur relativement importante (1,50 m en moyenne) de l'excavation. On se bornera donc à constater qu'en l'absence de niveaux archéologiques, le substrat morainique argileux est ici directement scellé par le couvert végétal, épais d'une quarantaine de centimètres.

A. Pantet

FPA

10. AVENCHES / *Es Mottes - Route du port romain*

Voirie antique: route du port.

CN 1185, 570 300/193 500. Altitude 437 m.

Novembre 2000.

Sondages d'évaluation (création d'un chemin agricole dans le cadre des Améliorations Foncières). Emprise des sondages env. 30 m².

Investigations, documentation: P. Blanc.

Dans le cadre de la dernière étape des travaux collectifs du Syndicat d'autoroute n° 40, l'aménagement d'un chemin agricole dans le périmètre de classement déterminé par le tracé de la route du port antique (fig. 1,10) a motivé l'ouverture, sur le côté est de celle-ci, d'une dizaine de sondages répartis à intervalle régulier entre la voie CFF et l'autoroute N1.

Alors que l'on pouvait notamment s'attendre à rencontrer des structures funéraires en relation avec la nécropole

repérée au XIX^e siècle près de la voie de chemin de fer, aucun aménagement contemporain de la fréquentation de la route du port n'a été mis en évidence au cours de cette intervention. Quant à la chaussée antique, elle s'est révélée profondément remaniée à son point d'intersection avec le chemin permettant d'accéder à cette zone agricole.

P. Blanc

FPA

11. AVENCHES / *Sous-Ville, En St-Antoine*

Faubourgs romains et médiévaux.

CN 1185, 569 300/191 950. Altitude 450 m.

Février 2000.

Ensemble MRA: AV 00/11059.

Surveillance des travaux d'équipement d'une parcelle à bâtir. Emprise des travaux env. 300 m².

Investigations, documentation: P. Blanc, C. Chevalley, A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 33, 1991, p. 132-133; J. Favrod, M. Fuchs, Avenches de 260 à l'époque mérovingienne, *Museum Helveticum*, 47.3, 1990, p. 163-180.

Un projet immobilier comprenant la construction d'une douzaine de villas individuelles a occasionné la surveillance des travaux préliminaires d'équipement d'une parcelle sise au lieu-dit *En St-Antoine*, à l'entrée ouest d'Avenches (fig. 1,11), où est soupçonnée la présence de vestiges d'époque romaine tardive et du Moyen Âge (sépultures, église).

L'excavation pour l'implantation d'une première villa ainsi que l'ouverture de plusieurs tranchées sur l'ensemble

de la parcelle n'ont cependant donné lieu à aucune découverte particulière, si ce n'est quelques tessons d'époque romaine et un schilling (sans année) émis au XVII^e siècle par la ville de Zürich. Le suivi de ces travaux se poursuivra dès que l'opposition bloquant le projet aura été levée.

P. Blanc

FPA

12. AVENCHES / *Bois de Châtel*

Oppidum celtique et fortifications du Bas-Empire.
CN 1185, 570 250/190 600. Altitude 625 m
Mars-avril 2000.
Ensemble MRA: AV 00/10987.
Prospection après le passage de l'ouragan Lothar.
Investigations, documentation: P. Blanc, C. Chevalley, J.-P. Dal Bianco, A. Pantet.
Références bibliographiques: *BPA* 40, 1998, p. 229-232.



Fig. 18. Avenches/Bois de Châtel. Le plateau du Bois de Châtel après le passage de l'ouragan Lothar en décembre 1999.

Suite aux ravages causés par l'ouragan Lothar à la forêt du Bois de Châtel en décembre 1999 (près de 55 ha de surface boisée détruite sur 150 ha!), le personnel de la Fondation Pro Aventico a été sollicité par la Section des Monuments Historiques et Archéologie pour évaluer les dommages subis au site et déterminer les mesures de protection à prendre au moment de l'évacuation des arbres abattus (fig. 1,12).

Début mars, une première visite des lieux a permis de constater que la forêt n'avait que peu été touchée du côté de l'*oppidum* celtique. L'observation des souches des arbres arrachés a confirmé le caractère anthropique des levées de terre de ce secteur par la présence de nombreux éclats de pierres, de moellons, d'ossements animaux et de quelques tessons de terre cuite pouvant appartenir à l'époque de la fin de la Tène (milieu du I^{er} s. av. J.-C.).

Dans la partie centrale du plateau, où la forêt a été pratiquement rasée (fig. 18), un balisage sommaire du tracé des murs du *castrum* du Bas-Empire a été mis en place afin

d'indiquer aux conducteurs des machines de débardages les zones les plus sensibles. Après un premier déblayage de ce secteur, il a été constaté que les parties jusqu'alors visibles de la fortification tardive n'avaient été mises à mal que localement. En outre, aucune nouvelle découverte à l'intérieur de ce périmètre n'est à relever.

Une signalisation plus précise de l'enceinte sera établie au printemps 2001, avant que ne débutent les travaux de reboisement du site, afin d'éviter de porter davantage atteinte aux vestiges.

P. Blanc
FPA

Crédit des illustrations: Fondation Pro Aventico, sauf fig. 5 (Photo MRA, J. Zbinden, Berne).

